



CYCLE LIBRE

Allègement du cursus d'études musicales

Conditions d'accès et Formulaire de demande

Madame, Monsieur,

Votre enfant est arrivé à un stade de sa formation où il a la possibilité de passer en Cycle Libre pour obtenir un allègement de ses études musicales. Il peut ainsi choisir la ou les matières qui l'intéressent, sans aucune obligation d'en cumuler plusieurs (Instrument Individuel, FM, Atelier Collectif, Ensemble Instrumental, ...).

L'accès au Cycle Libre est soumis à une demande expresse via le présent formulaire et aux conditions suivantes :

- Avoir terminé le II^o Cycle de Formation Musicale
- et/ou
- Etre entré en apprentissage ou au Lycée
 - Etre entré en faculté ou en Ecole Supérieure
 - Etre entré dans la vie active

L'entrée en Cycle Libre ne dispense pas les élèves de participer à la vie musicale de l'établissement. Ils doivent continuer à s'investir ponctuellement dans les grands projets de l'établissement à la demande de leurs professeurs ou du directeur (spectacle biennal, projet annuel, Fête de la Musique, Soirée des Talents, ...).

Si après avoir passé quelques années en Cycle Libre, un élève souhaite se présenter à un concours d'entrée dans un établissement supérieur préparant aux métiers de la musique (Conservatoire à Rayonnement Régional ou National, Ecole d'Art, Ecole de Régie ou d'Ingénierie du Spectacle, ...), il peut bénéficier d'une remise à niveau en Formation Musicale dans le cadre de cours personnalisés (faire une demande à la direction).

Formulaire de demande d'accès au Cycle Libre

L'élève, (nom/prénom), demande à entrer en Cycle Libre à la rentrée

_____ / _____ pour la raison suivante (cocher la case correspondante) :

- A terminé son II^o Cycle de Formation Musicale
- Est entré(e) en apprentissage *
- Est entré(e) au Lycée*
- Fait des études supérieures
- Est entré(e) dans la vie active

Date et signature
(signature du responsable légal pour les mineurs)

**Joindre une attestation de scolarité*